



Le boutillon de la Mérine

Numéro spécial Novembre 2015



Goulebenéze

Troisième partie

Pierre Péronneau



Huile sur toile de Mas-Gasser
Collection privée Cliché Garnier

Goulebenéze le journaliste et l'homme de radio

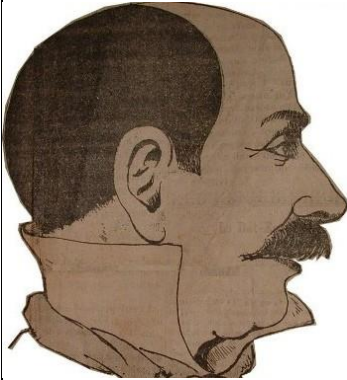
On pourrait penser que Goulebenéze était détaché des choses matérielles. C'était un peu vrai au début de sa carrière, quand il était un fringant jeune homme qui croquait la vie à pleines dents. Mais nous avons constaté, avec Charly Grenon, qu'il était un organisateur de qualité. Lorsqu'il montait un spectacle, il supervisait tout, depuis les horaires de trains jusqu'à la mise en scène. Et plus tard, lorsque l'argent manquera, lui qu'on traitait à juste raison de cigale, suivait de près les rentrées de fonds.

Lorsqu'il est devenu journaliste, il a mis ses talents d'organisateur au service du journal dans lequel il écrivait.

Le journaliste

Le Subiet

Goulebenéze écrit d'abord dans « Le Subiet des Chérentes et dau Pouétou, jhornaou des bons bitons et bounes bitounes », fondé à Matha en 1901 par Octave Daviaud, alias Jean Rigole (voir l'article de Marie-Brigitte Charrier dans le Boutillon de la Mérine n° 35 d'avril-mai 2014). Ce sont des textes de jeunesse, très bien tournés et pleins d'humour. Dans le premier numéro, daté du 1er décembre 1901, il fit paraître sa première chanson « Le Vin bian ». C'est son ami Louis Brion (Léxis Chabouessa) qui fut le premier directeur du Subiet.



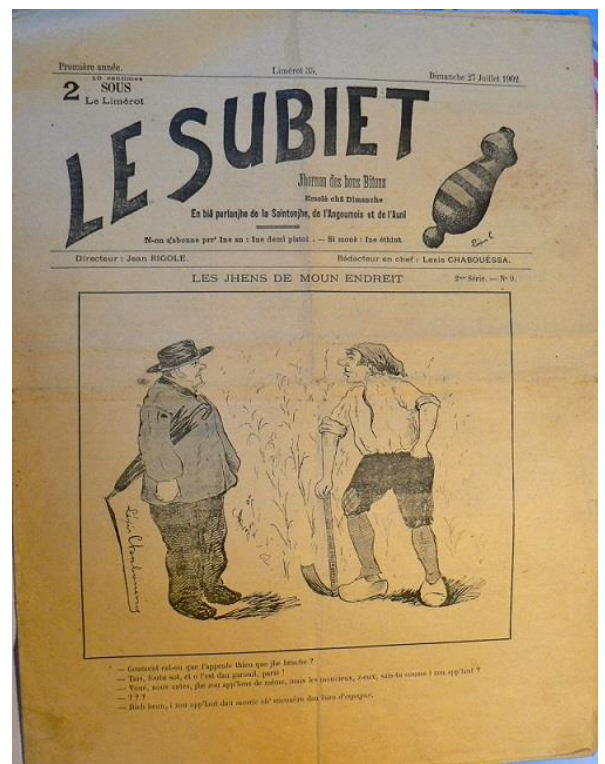
Louis Brion (autoportrait ci-contre), né en 1870 et mort en 1927, fut l'un des premiers grands patoisants. Ouvrier plâtrier à Authon, il fut un excellent poète, caricaturiste et chansonnier. Il avait déjà créé

un journal, « Le piaizit dés Chérente », qui fut remplacé en 1899 par le « Vent' rouge », son propre supplément.

En 1903 Le Subiet et Le Ventre Rouge fusionnèrent, et à cette occasion fut créée une « Société littéraire et artistique pour la vulgarisation des œuvres des écrivains et artistes de la région, et pour la propagation des patois et dialectes anciens ». Parmi les fondateurs figurent Léxis Chabouessa, Évariste Poitevin (Goulebenéze) et Octave Daviaud.

En mars 1905, Le Subiet et l'imprimerie Daviaud émigrèrent de Matha à Saint-Jean d'Angély. Après une éclipse de 1906 à 1908, Le Subiet parut à nouveau en mai 1908, puis s'arrêta pendant quatre années entre 1914 et 1918. Pendant toute cette période, Goulebenéze lui fournit des textes, surtout entre 1901 et 1903, plus épisodiquement par la suite.

Sur l'exemplaire ci-contre, en première page figure un dessin humoristique de Léxis Chabouessa. Le Boutillon de la Mérine a copié l'idée, en faisant paraître un dessin de Jean-Claude Lucazeau.

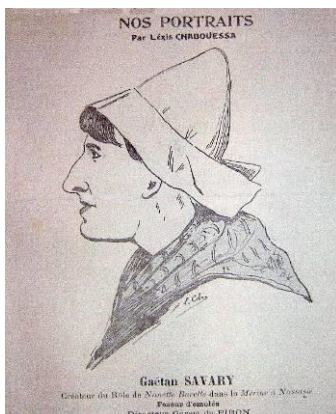


Le Piron

En janvier 1921, Goulebenéze fonda le journal « Le Piron », qui paraîtra chaque dimanche pendant deux ans et demi. Il en fut le rédacteur en chef, s'entoura d'une équipe qu'il connaissait parfaitement, et dont les principaux protagonistes étaient ses amis. Il retrouva ainsi Léxis Chabouessa, qui écrivait des monologues et des chansons, et était le dessinateur officiel du Piron. Gaëtan Savary assurait la gérance.

Gaëtan Savary (portrait ci-contre par Léxis Chabouessa), l'imprimeur de Gémozac, que Goulebenéze appelait affectueusement « Thieu sot d' Savary », « le Caméléon », ou encore « Grand Nez », a laissé le souvenir de son interprétation inoubliable de Nanette Burelle dans « La Mérine à Nastasie ». Voici comment Goulebenéze parlait de son ami :

«Un nez défiant toute concurrence, un menton fait sur commande, ... une diction impeccable, on se demande comment cet ancien typo, que sa profession attirait vers les villes, a su conserver aussi pur le langage ancestral » (Le Piron du 23 janvier 1921).



Combien de fois ont-ils joué ensemble dans « La Mérine à Nastasie » ? Cela n'empêchait pas les deux amis de se fâcher régulièrement, souvent à propos de discussions politiques, et de ne pas se parler pendant quelques jours. Mais cela ne durait jamais bien longtemps.

Les autres principaux collaborateurs du Piron étaient :

Mathurin des Palennes (Fernand Collin), contre-amiral à la retraite, qui habitait à Pérignac. Après avoir refusé d'obéir aux Allemands, en 1940, « il a cultivé son jardin à la bêche » (Charly Grenon dans le Dictionnaire biographique des Charentais aux éditions du Croît vif). Il a écrit de nombreux textes et chansons dans le Subiet et le Piron, mais personne ne savait qui se cachait sous le pseudonyme de Mathurin des Palennes. C'est Charly Grenon, Jacques Duguet et Robert Roux, maire de Louzac en Charente, qui ont découvert sa véritable identité.

Tintin Birolet (Lucien Bouquet), était cheminot. Il apprit le solfège et la clarinette, et composa des chansons en patois sur des sujets d'actualité.

Frazine Mocquandier (Marie-Adèle Genat), est une institutrice née à Châteauneuf sur Charente. Elle écrit des textes en patois, qu'elle dit elle-même. A son époque (1847 – 1922) elle était aussi célèbre en Charente que le sera Odette Comandon. Goulebenéze la sollicita pour qu'elle écrive dans « Le Piron », malheureusement elle décéda peu de temps après.

Maît' Chaum'nit (Gérard Gadiot), professeur de dessin à Saint-Jean d'Angély, a assuré, après Léxis Chabouessa, le dessin de la « une » du « Piron ».

et bien entendu le Docteur Jean (Yan Saint-Acère), l'auteur de la Mérine à Nastasie.

Pour le premier numéro, le 2 janvier 1921, Goulebenéze expliqua pour quelle raison il avait choisi d'appeler son journal Le Piron :

« ... D'abord parce que c'est un nom français. A la page 907 du Larousse illustré, on lit PIRON : nom masculin. Dans le département de la Charente-Inférieure : nom vulgaire des jeunes oies. Mais pourquoi l'oie ? Eh

bien parce que nous en avons assez d'entendre tous les jours insulter un animal depuis longtemps méconnu. On dit : bête comme une oie ou sot *coume in jhard*, alors que nous savons plus d'un électeur qui pourrait leur rendre des points... ».

L'hebdo se définit comme un journal satirique et humoristique en patois des Charentes. Goulebenéze et ses amis

Première Année N° 26 Le Numéro 25 Centimes Le Dimanche 26 Juin 1921

LE PIRON
PARAISANT LE DIMANCHE
Journal Satirique, Humoristique et en Patois des Charentes
Téléphone 13

ABONNEMENTS :
AN par le service postal 13 francs
à l'abonnement à l'IMPRIMERIE G. SAVARY, à Gemozac
pour tous les bureaux de Poste, Comptes chèques postaux
471 Bordeaux.

Dessinateur :
LÉXIS CHABOUESSA

Rédacteur en Chef :
GOULEBENÉZE

Gérant : Gaëtan SAVARY

ANNONCES :
Annonces (la ligne) 1.50 cc
Adresser tout ce qui concerne « Le Piron » à l'imprim
SAVARY à Gemozac ou à GOULEBENÉZE à Burie.

s'amusaient beaucoup à écrire des petites histoires, ou de fausses annonces matrimoniales dont voici des exemples :

« Jeune employé des Chemins de fer départementaux, sérieux, offrant bonnes références, se marierait avec jeune fille ou jeune veuve possédant petite rente et petit vignoble. On abandonnerait au besoin la petite rente pour le petit vignoble ».

« Jhène draulesse aux euils d'encre, sachant tenir in' maison, et poin embarrassée peur rentrer dans n'in salon sans casser les potiches et marcher su la quoue dau cheun, veurait se marier avec in homme in p'tit pu vieux qu'elle, capab'ye de la mener vour qu'a veurait et de faire tout ce qu'a zi queumanderait ».

La dernière page était consacrée à la publicité, qu'on appelait à l'époque « la réclame » : il fallait bien vivre ...

Mais pour Goulebenéze, Le Piron était aussi une tribune politique, qui lui permettait de régler ses comptes avec les édiles locaux, dans des pamphlets parfois très mordants, et de critiquer les gouvernants de l'époque : Aristide Briand, Alexandre Millerand, Raymond Poincaré ...

Goulebenéze écrivait chaque dimanche un article de « une », et parfois un autre en page intérieure. Le Piron s'arrêta le 4 juin 1923.

La Libération d'Aunis et Saintonge

Après la guerre, entre 1944 et 1947, Goulebenéze publia plusieurs textes dans « La Libération d'Aunis et Saintonge », journal du Parti socialiste (la SFIO à l'époque). C'étaient, pour la plupart, des textes en français et même en « vieux français » sur la société d'après guerre, la politique, la crise économique. Il écrivait, dans une lettre datée du 14 février 1946 : « Me voici lancé dans le journalisme. Je fournis chaque semaine dans « Libération » les articles les plus divers... On parle de m'appointer ! Heu heu ! Ils n'ont guère d'argent ... ».

Les « Histoires de la pibole »

En 1950, « La Nouvelle République de Bordeaux et du Sud-Ouest » ouvrit ses colonnes à Goulebenéze, et il y créa une rubrique intitulée « Les Histouères de la pibole ». Rappelons que la pibole est, en patois, la coccinelle. Le premier texte parut le 28 février 1950. Le quotidien annonça la bonne nouvelle à ses lecteurs : « Cagouillards, une bonne nouvelle ! Une silhouette bien connue des Charentais – en blouse et en sabots – fait aujourd'hui son entrée dans nos colonnes et s'apprête à devenir un collaborateur assidu de la Nouvelle République. Est-il besoin de préciser qu'il s'agit de Goulebenéze, le barde savoureux à qui notre patois doit d'être familier aux auditeurs de la Radiodiffusion, et même de figurer dans la discothèque de Pathé-Marconi... ».

Goulebenéze publia chaque semaine dans « La Nouvelle République » des histoires nouvelles, ou bien des anciennes déjà parues dans Le Subiet ou dans Le Piron : une histoire en français, et la semaine suivante une en patois.

Ces publications lui procurèrent une petite rentrée d'argent dont il avait bien besoin. Il notait d'ailleurs sur chacune de ses œuvres la date de parution et la série, ce qui lui permettait également de vérifier que les rentrées d'argent correspondant à ces textes étaient bien arrivées.

L'histoire ci-contre, publiée le 1^{er} juin 1950, est annotée des mains de Goulebenéze, qui a marqué : article payé. Ce qui montre qu'il suivait les rentrées de fonds provenant de ses prestations.

Pour de nombreux textes parus dans le cadre des « Histoires de la Pibole », le style a changé, le ton est différent. On sent à travers ces écrits, lorsqu'ils sont en français, la nostalgie, l'amertume, la mélancolie, la tristesse, comme si un ressort était cassé.

Cela donne cependant de très belles écritures qui méritent d'être redécouvertes, et qui figurent dans notre ouvrage.

Lui qui avait connu la grande vie et l'opulence dans sa jeunesse devait se demander, dans son local sans confort de la rue Berthonnière à Saintes, s'il n'aurait pas mieux fait de prendre une autre voie que celle de saltimbanque.

Dans « La Revanche de la cigale », parue le 9 janvier 1951 (voir page 8), il raconte que la fourmi, qui avait refusé de la nourriture à la cigale à l'entrée de l'hiver, vient de mourir. Les autres fourmis demandent à la cigale de venir chanter à l'enterrement. *Prennez-vous groû, prr' thielle affaire ?* demandent-elles. Et la cigale répond : « Jhe chanterai prr' reun ! ».

A de nombreuses reprises, lui-même est venu présenter et animer des spectacles gratuitement. C'est tout juste si on lui payait le voyage et la nourriture.

Sa dernière histoire, « Quand le pôle nord avait basculé », devait paraître en trois parties. La première sortit le 10 janvier 1952, la seconde le 17 janvier, et la dernière n'a pas été écrite : Goulebenéze est mort le 30 janvier 1952.



Le Bourrin

En 1949, Goulebenéze tenta de créer un journal, « Le Bourrin », avec son ami Henry Crigent, un « touche-à-tout » de Jarnac, impresario, cinéaste et organisateur de spectacles. Je vous reparlerai de cet homme plus loin, car il a aidé Goulebenéze lorsqu'il était en difficulté : il l'a fait travailler en l'emmenant dans ses spectacles itinérants.

C'est Crigent qui avança les fonds pour créer ce journal. A fonds perdus, puisqu'il n'y eut qu'un seul numéro, qui se vendit très mal, dans lequel figurent plusieurs textes intéressants : Le Percepteur est en grève, Les Familles nombreuses, La Chanson de la TSF, Avec les conseillers, Les Deux Gorets, Seux si d'licat (monologue méconnu), et enfin Le Charleston, qui figure dans la première partie de ce Boutillon spécial.

Il en profita dans ce journal pour égratigner la politique à travers les bourrins, comme le montre la page 2 du journal : « Le bourrin est loyal, il rue droit, on n'a jamais vu un bourrin donner un coup de pied de vache. Le bourrin est étroitement lié à la vie politique du pays : quand un ministère tombe et est remplacé par un autre, on dit chez les bourrins que c'est kif-kif bourricot. Quand cinquante pour cent des bourrins ne paient pas d'impôts, il appartient à l'autre moitié de payer pour eux. Ce qui est juste. Lorsqu'un bourrin fait HI ! HAN! tous les autres bourrins doivent en faire autant.... ».



Pourquoi ce titre ?

C'est parce que, un jour, j'ai vu dans un pré un BOURRIN maigre comme un clou qui n'avait même pas un chardon à manger et j'ai vu dans un pré voisin un BOURRIN gros et gras qui crovait de nourriture. Ce qui tendrait à prouver que chez les BOURRINS les rations ne sont pas également réparties.

Le Bourrin, cet animal méconnu...

On dit toujours : Sot comme un âne ou bien encore : Entrer comme un âne dans un moulin. Pourquoi ? Pourquoi le bourrin serait-il plus bête que celui qui le mène, l'âner.

Le bourrin est un animal sympathique, on dit : Faire des travaux de bourrin ! Donc, le bourrin travaille de force. Malheureusement sa ration n'est pas toujours proportionnée à son travail.

Le Charentais seul a eu pitié du bourrin en disant :

« O vaut mieux que la bourrique n'en souffre que si l'âne n'en quevait ! »

La vie politique chez les Bourrins

Si un bourrin mange à deux râteliers, il est l'objet de la considération des autres bourrins.

Si un bourrin ne veut pas supporter le bât de selle et lève le cul quand on veut lui mettre la croupière, il est méprisé par les autres bourrins.

Le bourrin est loyal, il rue droit. On n'a jamais vu un bourrin donner un coup de pied de vache. Malgré tout son fer étroit peut blesser.

Le bourrin est étroitement lié à la politique de pays : quand un ministre tombe et est remplacé par un autre, on dit chez les bourrins que c'est : KIF-KIF BOURRIQUOT !

Quand cinquante pour cent de bourrins ne paient pas d'impôts il appartient à l'autre moitié de payer pour eux. Ce qui est juste. Lorsque un bourrin fait : « HE ! HAN ! » tous les autres bourrins doivent en faire autant. C'est l'hymne BOURRINAL. Pendant l'exécution du morceau tous les assistants doivent incliner leurs longues oreilles tantôt à droite, tantôt à gauche, pour indiquer la pratique du juste milieu.

La vie économique chez les Bourrins

Chaque bourrin porte en naissant une petite carte sur la fesse gauche. Le bourrin est un animal en carte et ne peut s'alimenter que s'il est pourvu de petits papiers multicolores. Le bourrin qui n'a pas de carte est envoyé à l'équarisseur.

Lorsque la température est fraîche on dit que le fourrage manque et le bourrin « fait restrictions ». Quand la température est sèche avec pluies légères, favorables aux carottes, on dit qu'il y en a trop et le bourrin « fait restrictions » quand même. Dans tous les cas, qu'il y ait disette ou abondance, LES GRANDS BOURRINIERS veillent à ce que la nourriture se maintienne en hausse et devienne de plus en plus rare, quitte à faire crever le bourrin, qui ne se plaint jamais, surtout quand il est crevé.

En ce qui concerne les finances, cela n'existe pas chez les bourrins car il y a déjà longtemps que les bourriniers ont écorché leur peau pour en faire des paux de tambours.

La philosophie chez les Bourrins

Depuis qu'il y a des bourrins de par le monde, il y a toujours eu des bâtons pour taper dessus... jusqu'au jour où... le bourrin enverra une ruade qui brisera le bâton.

En attendant : Vivent les bons BOURRINS !

LES GAS DE THIEULONG

Par LÉXIS CHABOUËSSA



— Deùrait-au me coûter ine petite pièce de mais, dau' tandisque vous ête à même jhe veùris que vous me les copissiez à la boune lonjheur !...

Dessin de Lexis Chabouëssa en première page du
Journal « Le Piron » n° 26 du 26 juin 1921

L'homme de radio

Il a participé à des émissions de radio à Bordeaux mais, il le dit lui-même, il n'aimait pas trop, car il se retrouvait tout seul devant une *houillette* (un micro). La foule lui manquait et il lui arrivait souvent, par la force de l'habitude, de faire des grands gestes devant son micro, comme si le public était en face de lui.

Il était cependant reconnaissant à la radio de lui avoir donné la chance de promouvoir le patois charentais, car il estimait, déjà, dans les années 40 à 50, qu'il était en perdition.

Voici comment il raconte, avec humour, ses impressions lorsqu'il est devant un micro à la TSF :

Vous vous fiyurez qu'o l'est reun, vous z'outes, de causer dans ine T.S.F ?

Émajhinez-vous in trois-pieds, avec ine houillette, vous zou r'gardez, et à n'in moument douné, o y at in moncieu qui sort d'ine chatière – ine boune fiyure d'houme – il l'app'lant le speaker, i vous fait sine de vous éboujher : « A vous le Chérentais ! », qu'i dit, et o l'est pas l' moument d' fout' le thiyu dans la palisse ... Farceur, savis pas si jh' devis avancer oub' thyuler ! Le thieur me battait coum' ine r'loghe !

« Allons, qu'i dit, ébougez-vous, c'est qu'o presse ! ». « Eh, jh' dis, battons pas à la machine à queue-sot, teurjhou ! ».

O faut y aller ranjhément, pac' que si o l'est trop long, i vous copant l' subiet !

O fait qu' l'ân-née deurgnière, le Coumité d' la fouère de Rouyèan (dau bon monde si vous piait) m'aviant invité à déjhuner :

« Vous vinrez manjher ine goulée avec nous z'outes, qu'i disiant, et au dessert vous pouss'erez in coubiet dans l'houillette à Bordeaux-Lafayette ».

Il faut quand même reconnaître que la renommée de Goulebenéze devait être grande pour à la fois enregistrer des disques dans la grande maison Pathé-Marconi et parler à la radio.

Mais pour lui, le plus important c'est son public : « ... Je n'ai pas de toupet du tout, pas plus à la scène qu'à la ville, et je n'arrive à surmonter la gêne que j'éprouve à affronter les regards des foules que par beaucoup de volonté et que je dis ce que j'écris moi-même, avantage qui donne plus d'assurance ... ».

Apostrophes d'in bœut à n'in tracteur

Histoires de la Pibole du 13 décembre 1951

Ce texte, écrit un mois et demi avant la mort de Goulebenéze, m'a échappé lorsque j'ai fouillé dans les journaux pour retrouver les textes de mon grand-père. Voilà, c'est réparé. Le bœuf se moque du tracteur.

Tableau

Un Matin de labour. Sur un coteau de Saintonge, un tracteur est en difficulté ; le conducteur aussi. La côte est rude et le tracteur fait du « sur place » au milieu d'une pétarade infernale.

LE BŒUT

*La mont'ras-tu, feignant ? Tu peut', tu fais des rajhes !
Es-tu burot ? Faura-t-ou aller t'pousser au thiyu ?
As-tu d'la peutrole prr' finit toun' uvrajhe ?
Tu es groû, tu crach' dau feu, mais tu n'es qu'in bin'tu !
L'ai montée avant touè, thyiè cout', peur' mécanique,
Sans poûr de l'ayiuyion... j'en avis pas d'besoin,
Jh'étais bon... toué, boun'jhent, tu peut' coum' in baurrique,
Tu raque, tu sens pas bon et tu pue coum' in foin !
Tu queurv'ras coum' in pot quant' yarat pu d'peutrole,
Avec mon jhoug, mes jhuyes vinrant me teurcher
Mouè, le bœut, qui n'ai pas ine têt' de bourole
Et touè et ta feuraille, faurat vous enrocher !
Quant' tiris la charrue, o seuguait dans ma rêjhe
Ine barjherounette qui dansait dans l' seuillon,
Pas d'danjher qu'darrièr toué o vinjh' tyieuq' chouz' qui sèjhe :
Tu sens pas le bâz'lit... tu crach' coum' in canon !
Et thiyeu bié qui vinrat quant tu aras fait tes farces,
Etout bin sûr qui f'rat pas dau pain d'in groû prix ?
Queun' dont feignant... peut' dont, peur' chéfit-t-argagnasse,
Quouèque sot coum' in bœut, yat biâ temps qu' jh'ai compris !*

On fait du nouveau

Histoires de la Pibole du 6 décembre 1951

Comme le précédent, ce texte m'a échappé lors de mes recherches. Le voici.

Nous avons appris par une indiscretion que la plus importante réforme politico-administrative du siècle est en voie de réalisation. En raison de la complexité des graves problèmes du moment, de nouveaux sous-secrétariats d'Etat vont être créés. Certes, nos lecteurs s'étonneront que certains de ces nouveaux postes comportent deux attributions aussi différentes, ils voudront bien, pour plus de clarté, se reporter à la colonne des observations.

Sous-secrétariat d'Etat à la défense du petit rentier et à la réglementation du ramassage des mégots.	Ces deux problèmes étant intimement liés, les mêmes services arrangeront tout le monde.
Sous-secrétariat à la participation allemande et à la protection de la poitrine dans le catch féminin.	Ménagement des teutons
Sous-secrétariat à la soudure du blé.	La chanson des blés dort.
Sous-secrétariat à la rééducation des abstentionnistes par l'insémination intellectuelle.	Services rattachés à ceux de l'insémination artificielle.
Sous-secrétariat au plan d'austérité pour la réglementation des jours où on aura le droit de rigoler (dimanche compris) et les jours « sans ».	Services rattachés aux pompes funèbres générales. (Opération Sapin.)
Sous-secrétariat à la cote mobilière.	La Côte d'Argent.
Sous-secrétariat à la cote du soleil pour les loyers à surface corrigée.	La Côte d'Azur.
Sous-secrétariat au bruitage (cinémas) et au blutage (fabrication du nouveau pain C).	Le titulaire de ce double portefeuille prendra le titre d'ingénieur du son.
Sous-secrétariat à l'industrie des échelles mobiles.	« Anges purs, ange radieux, montez l'échelle au sein des cieux ! »
Sous-secrétariat sans portefeuille.	Essence et carburants. Le portefeuille sera fourni par l'utilisateur.

Nous rappelons que les idées, les opinions émises à cette tribune n'engagent que la responsabilité de ceux qui les expriment. (T.S.F. Radio-Brizambourg.)

La Revanche de la cigale en réponse à la fourmi

Histouères de la Pibole du 9 janvier 1951

Goulebenéze, le Charentais par excellence (Croît vif) page 516

Quant le feurmit oyut refusé, bounejhent, ine mijhette de pain à la ceugale prr' l'empêcher de bâzit, i zi foutit son porteuilon su les soteuilles en s'ébrettant : « Tu peux queurver ! ». Et la ceugale s'en fut se capit au râ d'ine motte, sous ine seupée d' palenne, ses deux mougons d'ales sârrés de conte son peur' charcoi maigr' coum' in kiou ! A l'avait freit, a l'avait l' virounâ, a l'avait la piatrelle et les zeuils zi biutiant ! A s'éparit sous thyié palenne et a décit : « Avour, ayieu soulail ! Ayieu chansons ! Jhe vâs queurver ! ».

La ceugale ne queurvit pas. In rat mulot qui charrèyiait tous les jhours des z'argeurnailles, n'en laissait teurjhou cheire thyieuque petit mourçâ ... La ceugale manjheait menu, mais a queurvit pas. Et quant' le printemps arrivit, a recoummincit-t-à chanter au premier rai dau soulail.

In jhour, troué feurmit venrant dans son lojherâ et in de zeux décit :

« Noute tante le feurmit est morte. Jhe savons que de son vivant a l'a pas teurjhou oyut bon thyieur prr' vous. A vous a refusé ine mijhette de pain chaumenit, mais la mort efface tout et jhe venons vous inviter à soun enteurrement.

– Jh'érai à l'enteurrement dau feurmit, décit la ceugale.

– Quant' in riche feurmit s'enteurre, qu'o dissit la nièce feurmit, o l'est la coutume qu'ine ceugale chante pendant la çarémounie. Quand même qu'a l'a-t-été mauvaise prr' vous, chanterez-vous ?

– Jhe chanterai !

– Et... prenez-vous groû prr' thielle affère ?

– Jhe chanterai prr' reun, qu'o répounit la ceugale. »

Chanson de la T.S.F.

Œuvres complètes 1931

Le Bourrin

Goulebenéze, le Charentais par excellence (Croît vif) page 415

Air : Le Joueur de luth

Cette chanson, créée le 7 juillet 1929, a été chantée par Goulebenéze et Gaëtan Savary, le 21 juillet 1929 pour le cortège de la reine des moissons à Pons. A cette occasion, elle a été imprimée sur une feuille volante (Imprimerie Savary bien entendu), avec la partition (Voir page suivante).

Le dernier couplet, plus tardif, a été enregistré par Goulebenéze, sur disque 78 tours.

[Cliquez pour écouter Goulebenéze : Chanson de la TSF](#)

I

A Burie tout coum' à Pons (bis)
O yat su tout' les maisons (bis)
Des fils peur éparer l' linge
Qui, tout coum' dans n'in dancingue,
Quant' le vent buff' peur in bout,
Fazant d' la musiq' dans ine ouillette !
Quant' le vent buff' peur in bout,
Fazant d' la musiq' de...
TSF, TFS, TFS, FS, SF !
TSF, TFS, TFS, FS peurtout !

II

I dizant qu'o yat des gâs (bis)
Qui huchant tout a piein' piâ (bis)
Montés su la Tour Eiffel'le,
O vint jhusqu'à La Rochelle !
Faut pas qui sèyant pouroux
Prr' pas fair' peuté leû TFS.
Faut pas qui sèyant pouroux
Prr' pas fair' peuté leû ...
TSF, TFS, TFS, FS, SF !
TSF, TFS, TFS, FS peurtout !

III

Si paraît qu' thyieu l'instrument (bis)
At dont beun tant d'agrément (bis)
Qu' aneut, tout' les jhên' drôlesses
V'lant avouèr la TFS.
Et jhusqu'aux peur' veilles otout
Qui veulant fair' marcher thyiell' houillette,
Et jhusqu'aux peur' veilles otout
Qui veulant fair' marcher la...
TSF, TFS, TFS, FS, SF !
TSF, TFS, TFS, FS peurtout !

IV

Asteur quant' vout' député (bis)
Arat poûr d'êtr' engueulé (bis)
Putout qu' d'envouyé des lettres,
I biag'rat dans thyiell' houillette,
O frat deux z'houillett' d'in cot
Qui vous f'rant biser leû TFS.
O frat deux z'houillett' d'in cot
Qui vous f'rant biser la...
TSF, TFS, TFS, FS, SF !
TSF, TFS, TFS, FS peurtout !

V

Au Conseil municipau (bis)
Ine aspèc' d'orijhinau (bis)
Avait poûr qu'o zi manquisse
Deux,... trois voix prr' qui passisse,
Mais le mond' y avant foutut
In bon cot d' pied dans sa TFS.
Mais le mond' y avant foutut
In bon cot d' pied dans l'...
TSF, TFS, TFS, FS, SF !
TSF, TFS, TFS, FS peurtout !

VI

Mes boun' dames, quant' vout' bourjhois (bis)
Veurat fair' son Saint-François (bis)
Au yieur de zi fair' la feugne,
Ou beun de l' traiter d'areugne,
Jhe vous conseil'ris putout
De zi fair' marcher la TSF.
Jhe vous conseil'ris putout
De zi fair' marcher la...
TSF, TFS, TFS, FS, SF !
TSF, TFS, TFS, FS peurtout !

VII

Asteur quand l' gouvernement (bis)
N'ara boun'jhent pu d'arjhent (bis)
Quant' le monde s'rant en colère,
I n'arant qu'ine chouze à fère,
I dirant : « Mes peur's bin'thu,
Jh'allons vous fère vouér nout' T.S.F., »
I dirant : « Mes peur's bin'thu,
Jh'allons vous fère vouér nout'...
TSF, TFS, TFS, FS, SF !
TSF, TFS, TFS, FS peurtout ! »

Chanson de la T. S. F.

Créée par l'Auteur et par Gaëtan SAVARY
au Cortège de la Reine des Moissons à Pons le 21 Juillet 1929

Paroles de Goulebenéze

The musical score is written on six staves in G major (one sharp) and 4/4 time. It begins with a treble clef, a key signature of one sharp (F#), and a 4/4 time signature. The melody is simple and rhythmic, with lyrics written below the notes. The lyrics are in French and describe a scene of a harvest festival. The score includes a section labeled 'POLKA (Vif)' and ends with a double bar line and a final cadence.

A Bu - rie tout coum' à Pons , A Bu - rie tout coum' à Pons , O yat
 su tout' les mai - sons , O yat su tout' les mai - sons Des fils peur é-
 pa - ré l'in-ge Qui tout coum' dans n'in dan-cin-ghe, Quant' le vent buff' peur in
 bout Fa-zant d'la mu-siq' dans ine houi - lle-He ! Quant' le vent buff' peur in
 bout Fa-zant d'la mu-siq' de T S F T F S T F S F
 S S F ! T S F T F S T F S F S peur-tout !

Salut à l'Écho de l'Antenne

Chanson marche

Inédit

L'Écho de l'Antenne était une société philharmonique. L'Antenne est la rivière qui arrose Matha. Le refrain est bissé.

La chanson est datée de décembre 1950.

I

Il est sur les bords de l'Antenne
Un « Écho » très clair et joyeux,
Une fée en fut la marraine :
C'est « L'Écho », cher à nos aïeux !
Il est fait de douce harmonie,
De souvenirs inoubliés,
C'est à Matha qu'il a pris vie
A l'ombre des vieux peupliers !

Refrain

Salut à toi, vieille bannière,
A tes succès en lettres d'or
Étincelants dans la lumière
Sous le soleil de messidor

II

Au pays fameux des anguilles
Grillées et « buffées » au chapeau,
Dans les réunions de bons drilles,
Écoutez, amis, c'est « L'Écho » !
Au murmure de la rivière
Il a pris des accents charmants
Et s'il les répand sur la terre
C'est pour les vieux et les amants !

Refrain

Salut à toi, vieille bannière,
A tes succès en lettres d'or
Étincelants dans la lumière
Sous le soleil de messidor

III

Malgré l'orage et les tempêtes,
« Écho » fidèle du terroir,
Dans les concours et dans les fêtes
Nous te suivons avec espoir !
Dans l'harmonie universelle,
Phalange du vieux Pays-bas,
Ta vie sera donc éternelle
Car un « Écho » ça ne meurt pas !

Refrain

Salut à toi, vieille bannière,
A tes succès en lettres d'or
Étincelants dans la lumière
Sous le soleil de messidor



VILLE DE MATHA

FANFARE DE MATHA

Echo de l'Antenne

Directeur :

M. PAUL VICTOR

DIMANCHE 26 SEPTEMBRE 1897

à 8 heures du soir.

PROGRAMME

- | | |
|--|------------|
| 1. <i>Etat-Major</i> , pas redoublé. | G. PARÈS. |
| 2. <i>Mélusine</i> , fantaisie | DESTRUBUÈ. |
| 3. Polka | SELLENICK. |
| 4. <i>La Drouix</i> , valse | DESTRUBUÈ. |
| 5. <i>Allegro Militaire</i> | WETTGE. |

La Saint-Utrophe

Le Subiet du 17 mai 1903 et du 4 octobre 1908

Le Piron du 1^{er} mai 1921

Œuvres complètes 1931

Goulebenéze, le Charentais par excellence (Croît vif) page 348

Air : Viens Poupoule

La Saint-Eutrophe était une grande fête foraine qui se tenait place Blair à Saintes.

Cliquez pour écouter le Fî à Feurnand : [La Saint-Utrophe](#)

Premier coubiet

L'aut' jhour la bourjhouès' me décit
 Jh' veuris p'tant point mourit
 Avant d'avouèr vu tout mon sout
 Thièll' Saint-Utrop' moué tout !
 Jh'att'lis la grise au char-à-banc
 – O mouillait à pien temps –
 Quant in' fam' couminc' à soubré
 O faut teurjhou cédé !
 Jh' dis Lisâ,
 Tu m' creit pâ,
 Jh'allons nous enfond' la piâ !

Refrain

Vins ma boune, vins ma boune,
 Vins !
 Quant a s'ra-t-enfondut...
 Ta calott' s'ra peurdut
 Voué !
 Vins ma boune, vins ma boune,
 Vins !
 Tu n' veux poin m'écouté
 Et jh' m'en vas t' contenté !...

2e coubiet

A Saintes, in cot la jh'ment dét'lé
 Lisâ v'lit s'en-n-allé
 Vouèr nout' cousin jharmain Arnèss
 Qui fait l' métier d' fratrèss'
 Mais vouèlà qu'Arnèss nous décit :
 Que faut tou vous sarvit ?
 Jh' dis : jh' venons poin prr' vous jhin-né
 Mais jh'avons pas déjhuné !
 Ah qui dit
 Paur z'émit,
 Ma fam' vint jhuss' de sortit !

Refrain

Vins ma boune, vins ma boune,
 Vins !
 Jh' vouet qu' jh'avons des parent
 Qui sont beun invitant...
 Voué !
 Vins ma boune, vins ma boune,
 Vins !
 Jh'avons nout' boutillon
 Jh' frons in p'tit colation

3e coubiet

Su la piac' jh'arrivons bintout
 – Et o mouillait teurjhou ! –
 Prr' poin s'enchoutit tout dau long
 Lisâ r'leuv' son cot'llon !
 Jh' coumencis d'avé l' virounâ
 D' vér torner les ch'vaux d' bois,
 Darrièr' ma fame, in jhèn' bian bet
 Queur'riait : jh' vouet ses mollet !
 Jh' dit : Peurot !
 Boug' de sot !
 N' n'as-tu jhamais vu d'aut' cot ?

Refrain

Vins ma boune, vins ma boune,
 Vins !
 O faut poin v'ni-t-éthy
 Prr' vouèr' des jhens d'esprit,
 Non !
 Vins ma boune, vins ma boune,
 Vins !
 Ou jh' zi cope le subiet
 Avec ma main su l' bet !

4e coubiet

Sous les tend' l'eau pissait d' peurtout
 Et jh'étions tous fagnoux.
 Qu'o dit Lisâ : l' temps s'ébell' pâ ,
 Si jh' nous arrichions d' là ?
 A l'ubarjh' furions vit' rendut
 Coum' la jh'ment avait but,
 Nous v'là partit et l' long dau ch'min
 Lisâ m' disait : Jhustin
 Quel en-neû !
 Jh' zou r'queuneû
 Ah ! jh' dis, nous rattrapp'rons thiett' neut !

Refrain

Vins ma boune, vins ma boune,
 Vins !
 Jhe frons nous aut' étout
 Nout' Saint-Utrop' chez nous
 Voué !
 Vins ma boune, vins ma boune,
 Vins !
 Et thiell' neut jh' fazirons
 In jholi p'tit réveillon !

Les textes « un peu » coquins

Goulebenéze a chanté les paysans, la terre de Saintonge, il s'est moqué des hommes politiques (*teurtous des chétis et des câlins !*).

Mais il était également poète. Il a écrit et chanté des textes de qualité, en français et en patois. Lorsqu'on le voit tortiller sa moustache, l'œil pétillant et le sourire malicieux, on se dit que *thieû biton* est un coquin. Et il a écrit plusieurs chansons dans lesquelles, bien entendu, des *jholies drôlesses* tiennent la vedette.

Je n'ai pas de nouveautés, par rapport à toutes les histoires (chansons et monologues) qui figurent dans notre livre « Goulebenéze, le Charentais par excellence », et qui sont nombreuses.

J'ai choisi de vous proposer trois textes que j'aime bien. Le premier est une petite chanson un peu légère mais sans prétention, que je me suis permis de chanter lors d'une veillée. Je l'ai dénichée dans un vieux numéro du « Subiet ».

Le deuxième concerne une jeune bergère, Kiarisse, qui est importunée par *in artoupien*, et qui trouve les bonnes paroles pour s'en débarrasser.

Le troisième est un monologue beaucoup plus corsé. En réalité Goulebenéze n'a publié, à ma connaissance, que deux textes que l'on qualifierait, à notre époque, de « hard ». Le premier est « L'œil de Caïn », une parodie de « La conscience » de Victor Hugo : « L'œil était dans la tombe et regardait Caïn ... ». La fermière veut profiter de l'absence du patron pour que le valet « lui fasse son affaire ». Manque de chance, à chaque fois que son affaire allait aboutir, le valet voit l'œil du patron, et *o zi cope le subiet ... et l' raste !*

Le deuxième texte « plus que coquin » est « L'histouère dau temps des fauches ». Il a été déjà publié dans « Le Boutillon » n° 39, mais j'ai choisi de vous le présenter à nouveau, car il est raconté avec beaucoup de talent par Pierre Bruneaud, alias « Le chéti ».

La gueurzole

(air de chasse)

Voici un texte peu connu, qui fut publié dans le Subiet du 15 septembre 1954. C'est une chanson un peu gaillarde, écrite par Goulebenéze vers 1902 : une chanson de potache. La gueurzole, c'est la groseille à maquereaux. Mais dans la chanson le mot a un tout autre sens. Jhènes drôlesses, si vous allez à la fouère de Pons et que vous rencontrez thieû grand chéti de Zéole, mettez vout' gueurzole à l'abri !

J'ai osé la chanter lors d'une soirée « écozillage de noix » chez la famille Bégau à Villars-les Bois.

Cliquez pour entendre la chanson : [La gueurzole](#)

L'aut' jhour la drôless' de Birole
Se rendait à la fouèr' de Pons,
Couli, coudon, couzi coulidon.
« Ma feuil', ne pâp pâ ta gueurzole,
Dessit sa mère, tin la bon. »
Coudon, couzi coulidon.

Chemin fezant, rencon' Zéole
Qui li dessit : « Que tins-tu don ? »
Couli, coudon, couzi coulidon.
« Ol é qu'a dit, st'elle ma gueurzole,
Peur pas la pârd', jhe la tins bon ».
Coudon, couzi coulidon.

Le gâs li dessit : « Ma jhèn' fille,
Peur éviter thielle poussion
Couli, coudon, couzi coulidon.
Jh' vâs zi feir avec moun éguille
In' coutur' qui la tindra bon ».
Coudon, couzi coulidon.

« Fais z'y ine coutur' bin serrée,
Coum' ça la peurdrâ poin à Pons »
Couli, coudon, couzi coulidon.
Et l' biton dessouc in noughé
Coumincit thiel' opération.
Coudon, couzi coulidon.

Aussitoût la peurmièr' couture :
« Fais m'en in' aut', recouminc' don,
Qu'a dit, coudon, couzi coulidon.
Jhe sens qu' toun' éguill' est bin dure,
Couzout teurjhou, couzu pu font ».
Coudon, couzi coulidon.

Zéol' sans s' feir' peurrié recoumince
Y en fazit deu ou trouè façon,
Couli, coudon, couzi coulidon.
La drôless' creyant l' fil trop mince,
Dessit : « Couzou piq' lou mon bon ! ».
Coudon, couzi coulidon.

« Oh ! sti, ma boun' faut que jh'arrête,
Jhe n'ai pu ni fil ni coton ».
Couli ... coudon ... couzi ... coulidon.
« Voué stelle ol é qu' tu t' fous d' ma tête,
Jhe voué qu' t'as encouèr deû p'yotons ».
Coudon, couzi coulidon.

La réponse de la brr'jhère

Le Subiet 1906

Goulebenéze, le Charentais par excellence (Croît vif) page 539

Air : Les amis de Monsieur me l'ont déjà dit

J'aime bien cette petite chanson sans prétention, qui est très mignonne mais aussi très morale. Par contre je n'en connais pas l'air.

I

In chasseur, darrièr' ine palisse,
 Qu'était putout chasseur au piat,
 Trouvit thiell' droless' de Kiârisse
 Qui gardait sa chève et ses z'ignâ.
 Et l' vouélà qui s'app'rrchit d'elle,
 - Salut, qui décit, Mad'mouâselle,
 Jh' créyis qu' chez les Pays-Bathier
 N'on trouvait pas d' si biâ jhibier.

Arfrain

- Peut-êt beun, quo décit Kiârisse,
 En fazant ses zeuils en coulisse.
 Mais c' que vous m' disez-là m'n-émit,
 O n' n'a jholiment d'aut' qui m' zou avant dit !

II

Qu'o dit l' Moncieu : Moi jh'ai ma femme,
 Qu'est pu piatt', boun'jhent, qu'ine hareng,
 Qu'a qu' la piâ et les z-ous et ... dame,
 O l'est point b'rrchouze attirant.
 Mais jhe creit qu' vous, su vout' pouétrenne,
 Vous d'vez vous mettr' de la futaine
 O faut qu' thieuqu' chous' s'y séy' fauré
 Pac' qu'o l'a l'air bin rembauré !

Arfrain

- Peut-êt' beun qu'o décit Kiârisse,
 Jh'ai, m'en doute, teuté boun' naurice,
 Mais c' que vous m' disez-là m'n-émit,
 O n' n'a jholiment d'aut' qui m' zou avant dit !

III

I se frougnait cont' thiell' drolesse,
 En asseyant d' l'entorteller.
 Mais margré tout' soun habillesse
 I pouvait pas s'ment la biser.
 - Ah ! qui dit, si tu v'lis ma boune,
 Sans nous occuper de p'rrsoune,
 Jhe peurions nous en aller qu'ri
 La kié d' Saint Piârre au paradis !

Arfrain

- Non Moncieu, qu'o décit Kiârisse,
 De thielle kié qu' veuriez vous qu' n'en fisse.
 Mais jh' sais là vour qu'o y a-t-in sot,
 Et jh' vas z'y fout' ma main su les balots.

Histouère dau temps des fauches Ou coument je l'ai éyue

Goulebenéze (Éditions Lefebvre 1947)
Goulebenéze, le Charentais par excellence (Croît vif) page 556

Avec ce texte, il n'est plus question de bluettes, mais d'une histoire, écrite en alexandrins, plutôt osée. J'espère que vous ne serez pas choqués. Mais la fin est tellement géniale. C'est Pierre Bruneaud (Le Chéti) qui l'a racontée à la fête du milla 2014. Elle figure dans le Boutillon n° 39.

Cliquez pour voir et entendre Le Chéti : [Le chéti](#)

Ya longtemps qu' la chauffis... au champ, sous les z'oumiâs
Jhe la seuguis peurtout mais a l'arrêtaït pas !
La fumelle se minfiait : pu fine qu'in' beulette,
A l'étaït chaud' dau thyiù mais point trop boune bête !
A m'avait souvent dit : « Biz' me tant qu' tu veurâs,
Féliss', mais prr' le reiss', jhamais tu me zou fras ! »
Zi magnis les mollets, les teutons d' la drolesse,
Zi caressis les thyeusses, jhe zi touchis les fesses,
Prr' thyiù a disaït reun, mais sitout que mes douets
A dreït thyiù ramijheau veuliant veunit gratter,
A jhibait, a s' cabrait coum' in' jhène pouline
Et chaq' cot que ma main montaït – coum' o s' devine –
A s'ébraillaït si fort que jh' crèyis tout peurdut :
O sembiaït dans thyiù temps qu' zi foutis l' feu-t-au thyiù !

.....
Peurtant, thyièlle jhômée, o l'étaït dans les fauches,
Après p'tit collation, au moument de l'embauche...
Jhe la trouvis dans l' pré que l' vieux Cadet Bâtit
Défoncit l'an deurnier prr' n'en faire in piantit.
A gardait dont sa vache au ras d'ine palisse,
Darrièr' in' seupée d' frâgne, à l'abri dau soulail.
Jhe coummencis tout jhuss' à ayiuser mon dail,
Qu' a venit au ras d' moué et m' décit, achalée :
A-t- ou longtemps Féliss' que trouè z' heures sont sounnées ? »
A n'éyit pas, boun' jhent, le temps d' n'en dire pu long :
Mes deits s'étiat déjhà saqués sous ses cot'yons !
A l'huchait et jh'avis pour que n'on l'entendisse
Là-bas, à Chautabrit-t-et qu' thieuqu'in-n-arrivisse.
« Veux-tu t'outer, grand sot, tu sais que jh' zou veux pas !
Si tu m' fais dau mau, t' répons que ta mèr' zou sarat ! »
Tout d'in cot, a chéyit, dessus elle jhe roule :
Oh, bonheur ! zi saquis ma langue dans sa goule,
Ses thyeusses coum' ses bras étiat écarqueuillé ...
Et jhe zou fazirons sans nous déshabeuillé.
Enfin, tu l'as dans l' thyiù de thieu cot ma meugnoue,
Saq' dont bin coumm' o faut ta langue su la moune.
Tes deux fesses sont là dans les poumms' de mes mains
Et tes teutons sont biâs... et tes thyeuss'... tu zou tins !
A teurviraït les zeuils, jhe sentis sa piâ douce,
L'odeur dau foin copé dans ses cheveux de rousse !
A dizaït : « Oh ! Fais zou, fais zou tu m' fais dau beun,
Jhe bâzis, seûs ta femme, jhe pense pu à reun ! »
Et vous répons, z'enfants, qu'y en passis in' baurée
Et qu' prr' in premier cot a ne fut point volée !



.....
Et quant' a se r'levit jh'éyut pour qu'a se fâche...
A pattit ses cot'yions, a s'en fut qu'rit sa vache...
Et après qu'a l'éyit désenfarjhé thyièlle torre,
A me décit, boun' jhent : « Quand m'zou fras-tu encore ? »

Y a longtemps qu'la chassie au sang, sous les amies
 que la subgrais perouant, use the l'abbé pas.
 La pume all' se minifiait; j'm fin' qu' m' belle
 all' était chand' en thier, quel point de dy boni l'été
 a m' avait souvent dit, bis's me tant qu' le vaures,
 T'ellis, mais per le resté, j'aurais tu m' zou pas.
 Zi maquis les mollets, les hautous, ~~les hautous~~
 j'm z' touchis, les thierus, z' carraisi les fesse
 per thas a disait reme; m' ditout que mes l'été
 a l'été thas z' amighant vint: aut' veni qu'atter
 a s'ibraillait si fort, que j'h' capin j'ou perdit
 o s'embraint sans thier d'ups qu' z'is j'ou fait au thier.
 Portant thille j'ornie - o' était sans les fauches -
 après j'it establi, au moment de l'embarc
 j'm la trouvis
~~l'été~~ dans ~~le~~ prêt, quel vey cadet Dattis
 s'émuit l'as s'émuit per u' en fair' en j'iaupit.
 J'arrivé m' sepie z' frague le fabri Jan soulaill
 j'm courcien fait j'ou a aghuor mon dail
 qu' a' venit au ras d'uroi; s'accolpit a chalie
 a. sont long temps qu' trois heures sont souvies?
 al eind pas, bon u' j'ou, le temps d' u' dy s'it j'ou long
 mes j'ou était j'ou saquis sous ses cot' l'ours:
 tu m' fais j'ou d'ou grand j'ou. non v'ou pas, non v'ou pas
 j'ou. m' z' outter, se j'ou que de m' er' z'ou s'ouat.
 al h' obait grand ma thier, qu' u' ay était hontant
 le monde de chautabrit l'embarcment z' i'hy cur.
 sont z'ig cot' a se faise, sous elle j'm rait
 Oh grand bouchier! j'avis saqui d'ou langue dans la queue.
 Les ois euen j'ou grand était élargue l'és
 et j'm z'ou favoris sans mes defaboyé

Manuscrit du Temps des fauches

Il y a quelques variantes par rapport au texte définitif de la page précédente

A paraître :

Quatrième partie :

Goulebenéze et les femmes
Le mariage et la guerre de 14-18
Goulebenéze, le voyageur et chansonnier

Cinquième partie :

La sauvegarde de la « benasse »
La guerre de 40 et l'après-guerre

Sixième partie :

« Bonjour Saintonge »
Le baptême de l'air
L'érection d'un monument

Lexique

Amauduré : calmer, apaiser, guérir.

Areûgne : mauvaise tête, cabochard.

Bagonneau et Ardon : garagistes implantés à Saintes.

Battre son dail : agoniser (le dail est la faux, symbole de la mort).

Bin'thu : petit oiseau.

Biuté : cligner des yeux.

Burot : creux, vide.

Cabourne : creux.

Cagner : bisquer.

Calande : alouette.

Capit (se) : se cacher.

Châgnon : nuque, occiput.

Charcoî : carcasse, corps.

Chaurit : sourire.

Chavaillon. Tirer les chavaillons : écrêter à la main la terre restée entre les ceps après le déchaussage de la charrue. Considéré comme un travail pénible.

Coî : coloquinte évidée dans laquelle on pouvait mettre du liquide.

Corpeugnon : croupion.

Enchoutir : S'enchoutir : se salir.

Enroché : enterré.

Éparé : s'étendre.

Éverdin : élan, bond.

Fagnoux : boueux.

Feûgne : moue.

Fournit : pourri.

Fisson : dard, mauvaise langue (pour les belles-mères).

Fratrèss' : coiffeur.

Hérait ou aireau : cour, devant la maison, où autrefois on battait le blé.

Fratèss : coiffeur.

Jhautyuler : s'animer en gesticulant.

Jhôte : poule d'eau.

Mérine : marraine.

Mouter : Produire, rendre du moût. « O moute » signifie que le moût coule abondamment dans le fouloir du pressoir.

Ouillette (ou houillette) : entonnoir.

Pabout : pavot.

Palenne : graminée à longues tiges.

Palouère : bêche utilisée dans le travail des vignes.

Perrin : parrain.

Pessâ : estomac.

Peutrasse : colère.

Piâtrelle : ventre plat, avoir faim.

Popyon : peuplier.

Pouroûx : peureux.

Rabe : mollet

Rabortâ : roitelet.

Randon. Arriver d'in randon : arriver d'une seule traite

Roumeau : râle de l'agonie.

Sec : cep de vigne.

Sept ans : durée du service militaire à cette époque.

Soteuille : cheville.

Thiarçon : gros tonneau (de 600 litres).

Thieulong ou thieulon : ici, dans les environs, dans la région.

Touqué. A s' touquait coum' in égneau : elle frappait du pied en dansant.

Tuâ : tuyau.

Veuscouéter : aller à droite et à gauche, ne pas arrêter, « coum' la quoue d'in cheun qu'est content d' li ».

Virounâ : vertige.

Yiâ : glaçon.

Le Boutillon de la Méline**Comité de rédaction**

Guy Chartier (Jhustine)

Charly Grenon (Maït' Gueurnon)

Noël Maixent (Noéléon)

Pierre Péronneau (Maït' Piârre)

Annette Pinard (Nénette)

René Ribéraud (Le vieux Durathieur)

Webmaster : Benjamin Péronneau (le fi à Piârre)

Contact : pperonneau@orange.fr ou noel.maixent@wanadoo.fr

Site internet : <http://journalboutillon.com/>